



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU LUALABA
**CADRE PROVINCIAL DES CONCERTATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Adresse : 533, Q/ joli site, C/ Manika, Ville de Kolwezi
Tél. +243 99 25 20 444, +243 81 538 80 40

DECLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LES ENJEUX DE L'HEURE EN RDC

Réunis pendant deux jours, les organisations membres du Cadre de concertation de la Société civile du Lualaba ont passé en revue la situation sociopolitique précisant les questions de l'heure en République démocratique du Congo.

Les analyses ont tourné autour des climats de tension émaillés des actes de vandalisme qui ont prévalu à travers le pays entre les militants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et ceux du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD); le soulèvement des exploitants miniers artisanaux dans la concession de l'entreprise CDM, au village Kisanfu et le plan de déguerpissement de la communauté de Kafwaya dans la concession de l'entreprise Tenke-Fungurume Mining dans la commune de Fungurume.

Passionné de paix et de la cohésion sociale, soucieux d'accompagner les institutions de la République notamment la province du Lualaba sur l'élan de développement, le Cadre des concertations de la Société civile du Lualaba condamne avec la dernière énergie les actes de vandalisme perpétrés çà et là à travers le pays et en appelle à l'esprit patriotique de tout le peuple congolais.

En ce qui concerne la situation politique, le Cadre des concertations déplore les actes de violence des militants des partis politiques membres de la coalition FCC-CACH dans la ville province de Kinshasa, dans la ville de Lubumbashi et le Kasai. Ces actes de vandalisme dénotent l'incivisme des partisans des partis politiques qui, en lieu et place de promouvoir la paix, se caractérisent par l'intolérance et l'animosité les uns envers les autres. Le Cadre des concertations appelle les responsables des partis politiques à

prêcher par des bons exemples, par le respect des biens d'autrui, du patrimoine commun et la tolérance.

Par ailleurs, le Cadre des concertations salue l'esprit de retenue témoigné par les militants de l'UDPS et PPRD dans la province du Lualaba en général et dans la ville de Kolwezi en particulier et encourage les précités à parfaire cette culture.

A propos de mésentente entre les exploitants miniers artisanaux et les entreprises minières ayant occasionné des pillages, des casses et pire les pertes en vie humaines, le Cadre des concertations condamne avec la dernière énergie ces actes tout en présentant ses sincères condoléances aux familles éprouvées. Le Cadre des concertations appelle les entreprises minières au strict respect des droits humains, des dispositions du code minier et les bonnes pratiques internationales qui encouragent la promotion d'un climat de bon voisinage entre le promoteur du projet minier et les communautés environnantes. Le Cadre des concertations invite le gouvernement national et provincial à protéger les investisseurs miniers et les exploitants miniers artisanaux en leur octroyant les zones d'exploitation artisanale viables et fiables afin d'encourager l'artisanat minier et rendre effectif la classe moyenne. Le Cadre des concertations reste convaincu que la dotation des zones d'exploitation artisanale aux creuseurs est la seule voie de sortie de cette crise. En outre, le Cadre des concertations encourage le projet d'érection du centre de négoce par le gouvernement provincial tout en demandant la prise des mesures nécessaires pour résoudre l'éternel problème de teneur et poids au moyen d'un prestataire de service indépendant. Le Cadre des concertations réitère sa lutte pour la bonne gouvernance du secteur minier au profit de la population congolaise, la préservation de la paix sociale et la protection des investisseurs.

Le Cadre des concertations condamne l'intrusion devenue monnaie courante des creuseurs illégaux dans les périmètres miniers des entreprises privées tout en les invitant au respect des biens privés et droits d'autrui.

A propos des évènements survenus au village Kisanfu entre les forces de l'ordre et les opérateurs miniers artisanaux, le Cadre des concertations invite le gouvernement provincial à entretenir la culture de dialogue avec les concernés aux fins de déboucher sur les résolutions faisables au profit de tous pour l'intérêt supérieur de la nation et de la province du Lualaba.

Le Cadre des concertations condamne le recours par les éléments de la police au moyen de riposte disproportionnés face à la résistance de populations civiles et en appelle au professionnalisme et à sécuriser les personnes et leurs biens ainsi qu'au respect du caractère sacré de la vie humaine.

En ce qui concerne le plan de déguerpissement des exploitants miniers artisanaux du village Kafwaya, le Cadre des concertations propose un moratoire raisonnable, l'octroi d'une zone d'exploitation artisanale à ces compatriotes. Le Cadre des concertations s'engage à accompagner les autorités provinciales et l'entreprise Tenke-Fungurume Mining dans la résolution pacifique de ce problème.

Enfin, le Cadre des concertations convie le gouvernement national et provincial, les partis politiques, les entreprises extractives œuvrant au Lualaba et les exploitants miniers artisanaux à garder présent à l'esprit que le dialogue, la retenue et la paix sont des vertus que tous devons chercher et conserver sans ménager aucun effort.

Vive la République démocratique du Congo,

Vive la province du Lualaba,

Je vous remercie

Fait à Kolwezi, le 18/06/2019

Pour le Cadre de Concertation,
Me Schadrack **MUKAD MWAY END NAW**

Président-Porte-parole